

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

1027 - Le jugement de la célébration de son anniversaire

question

Comment juger la célébration du 1er ou 2eme anniversaire ou plus de la naissance d'une personne marquée par l'extinction de bougies ? Comment juger la participation à ces cérémonies? Et, si l'on y est invité, doit-on répondre ? Expliquez-nous. Puisse Allah vous récompenser.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Des arguments tirés du Livre et de la Sunna ont indiqué que la célébration de l'anniversaire relève des innovations introduites dans la religion et qui ne reposent sur aucun fondement dans la loi purifiée. Et il n'est pas permis de répondre à une invitation relative à ce sujet puisque cela revient à soutenir et encourager les innovations. Or Allah, le Transcendant et Très Haut a dit : **Ou bien auraient-ils des associés (à Allah) qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises?** (Coran, 42 : 21) et : **Puis Nous t'avons mis sur la voie de l'Ordre (une religion claire et parfaite). Suis-la donc et ne suis pas les passions de ceux qui ne savent pas.** (Coran, 45 :) et : **Suivez ce qui vous a été descendu venant de votre Seigneur et ne suivez pas d'autres alliés que Lui. Mais vous vous souvenez peu.** (Coran, 7 :2).

Un hadith authentique rapporté du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dit : **Toute œuvre non conforme à notre ordre est rejetée** (rapporté par Mouslim dans son Sahih).

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit encore : **Le livre d'Allah constitue le meilleur discours et Muhammad le meilleur guide. Les innovations restent les pires des choses. Car toute innovation est une aberration** . Les hadiths allant dans ce sens sont nombreux.

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Outre le fait que les cérémonies d'anniversaires constituent une mauvaise innovation sans fondement dans la religion, elles reviennent à s'assimiler aux Chrétiens et aux Juifs dans leur célébration de leurs anniversaires. Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit en guise d'avertissement contre l'adoption de leurs pratiques : **Vous suivrez pas à pas les traditions de vos prédécesseurs au point que ,s'ils s'éteint introduits dans le trou d'un lézard, vous les y suivriez !** - Ils dirent : **Les Juifs et les Chrétiens ? Ô Messager d'Allah ?** -

- **Qui donc ?** (cité dans les deux Sahih). L'expression **Qui donc ?** signifie qu'il ne s'agit que de ceux-là.

Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit encore : **Quiconque cherche à s'assimiler à un peuple leur est assimilable**